



AE
ANALYSE
EXPERTS

CONFÉRENCES D'ACTUALITÉ

FISCALITÉ DU DIRIGEANT

LES NOUVEAUX REDRESSEMENTS

2 AVRIL 2025

SOMMAIRE

- **Management packages & autres outils actionnariat salarié**
- **Management fees sur des prestations de direction**
- **Apport-cessions**
- **Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »**
- **Financement de l'entreprise par le dirigeant**
- **Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident**

Jérôme Barré

Avocat associé, Yards Avocats

Jérôme Barré, avant de reprendre ses activités d'avocat a été notamment responsable fiscal du groupe AXA, puis directeur juridique et fiscal chez Rothschild & Co. Depuis plus de 20 ans il conseille des dirigeants d'entreprises et des familles dans un contexte national et international, sur tous les aspects patrimoniaux. Il intervient de manière fréquente en matière d'assistance à contrôle et vérification, et contentieux fiscaux. Il intervient également dans le règlement des successions internationales conflictuelles.

Il enseigne en Master II au sein des Universités Paris-Dauphine, Paris-Descartes et Paris-Assas.

Il est président de STEP (Society of Trust and Estate Practitioners) France. Il est membre de l'IAETL (International Academy of Estate and Trust Law). Il est membre de Global Elite.



Laurent Borey

Avocat associé, Mayer Brown

Avocat au Barreau de Paris, Laurent Borey est l'Associé dirigeant du département Tax, Transactions & Consulting de Mayer Brown à Paris et est également l'un des responsables mondiaux de cette activité au sein de Mayer Brown LLP.

Laurent est réputé pour son expertise en matière de structuration fiscale des opérations de LBO et M&A tant du côté des investisseurs que du côté des dirigeants du groupe cible. Son activité inclut également la structuration de fonds d'investissements, la structuration d'opération de PPP portant sur des infrastructures publiques et le conseil en transactions immobilières.

Laurent et ses équipes ont également développé une compétence toute particulière dans l'accompagnement des managers de fonds d'investissement et d'entreprises pour la structuration de leur investissement dans leur fonds ou entreprises (co-investissement et carried interest) et de leur rémunération. La riche expérience de Laurent en matière de contrôle et contentieux fiscal lui permet de compléter utilement ses travaux d'analyse.

Laurent est distingué en Band 1 par Chambers. Il a été nommé, en 2014, « avocat de l'année » par le magazine Option Finance et « Fiscaliste de l'année » en 2011, 2014, 2015, 2017, 2018 et 2019 par le Magazine des Affaires. Il est également référence dans les publications Who's Who Legal et Who's Who France.



Jérôme Commerçon

Avocat associé, Cabinet Scotto Partners

Disposant de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du *private equity* et des opérations de haut de bilan, Jérôme Commerçon exerce son activité d'avocat en tant qu'associé de Scotto Partners depuis fin 2015, après avoir évolué au sein des cabinets d'avocats américains Latham & Watkins et Willkie Farr & Gallagher.

Il accompagne les entrepreneurs, dirigeants et leurs équipes dans la structuration du développement de leur entreprise et de leur patrimoine. Son champ d'intervention de prédilection s'étend de la levée de fonds aux opérations de LBO (*leveraged buy-out*), de transmission familiale (*family buy-out*) et de cession. Il est régulièrement reconnu comme l'un des acteurs de référence en matière de management package mis en place dans le cadre de ces opérations, son expertise transversale lui permettant de couvrir tant la structuration juridique et fiscale que la négociation commerciale et la modélisation financière de ces mécanismes d'incentive.

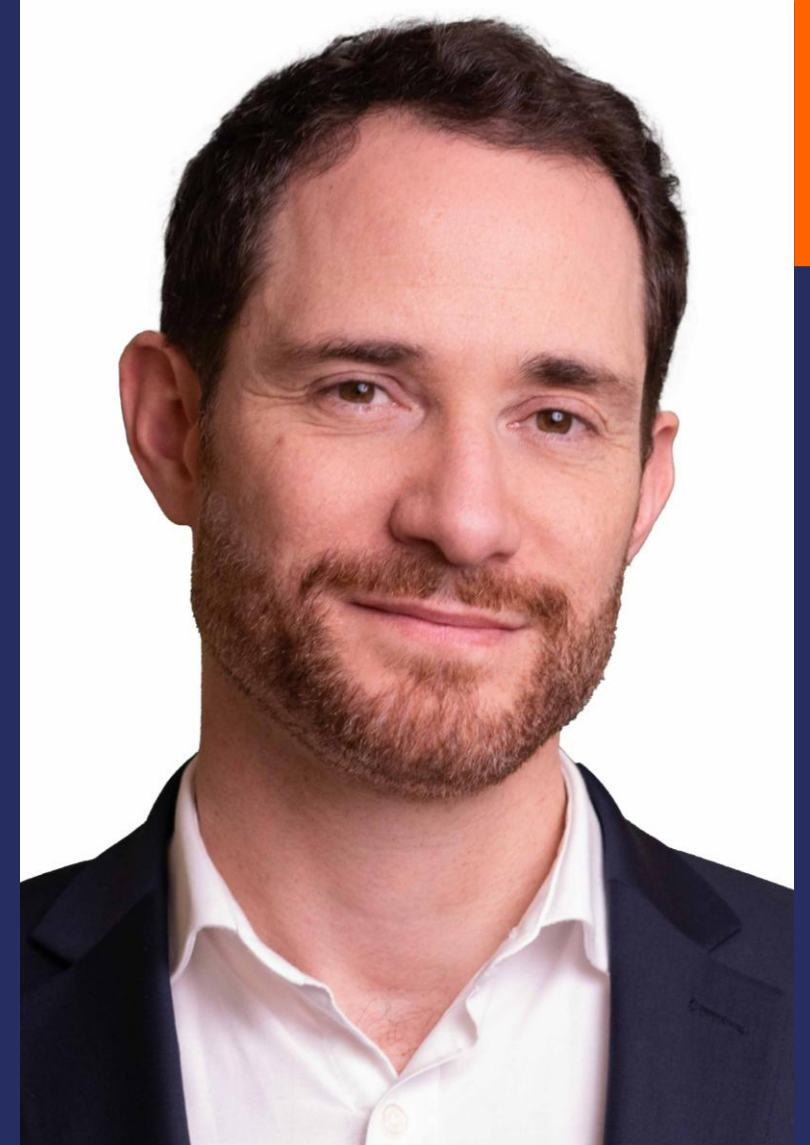
Dans le prolongement de ces interventions, il a également développé une forte expertise en matière de contrôles et contentieux fiscaux.

Affiliations :

IBA (International Bar Association)

IACF (Institut des Avocats Conseils Fiscaux)

SFEV (Société Française des Evaluateurs)



Paul de France

Avocat associé, Cabinet Gide

Paul de France est associé au sein de l'équipe "Droit Fiscal" du Cabinet Gide.

Paul a une expérience spécifique en matière de fiscalité transactionnelle, et notamment en structuration fiscale des opérations de LBO, « Venture / Growth to LBO » et M&A. Il conseille également les entreprises et les personnes physiques lors des contrôles et contentieux fiscaux, ainsi qu'en matière d'incentive des dirigeants (BSPCE, actions gratuites, stock-options).

Avant son arrivée chez Gide en 2020, Paul était directeur fiscal adjoint du groupe Casino et a passé de nombreuses années au sein de cabinets d'avocats américains. Il est diplômé d'un Master II en fiscalité de l'entreprise de l'Université Paris-Dauphine et titulaire du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion.



Jérôme TUROT

Avocat fiscaliste, Cabinet Turot, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat honoraire

Titulaire d'une maîtrise en droit de l'université Panthéon-Assas et de l'Institut d'études politiques de Paris, il est ensuite admis à l'ENA, où il finira major de la promotion Voltaire.

Après sa sortie, il choisit de travailler pour le Conseil d'État, où il devient maître des requêtes en 1983. Il devient ensuite en 1986 conseiller technique pour le ministre Albin Chalandon au ministère de la Justice, avant de lancer en 1993 son propre cabinet d'avocat, spécialisé dans le traitement de contentieux, la négociation à l'amiable et l'assistance aux redressements fiscaux.

Il est Membre de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF) et de l'International Fiscal Association (IFA)



SOMMAIRE

- **Management packages & autres outils actionnariat salarié**
Jérôme Commerçon et Paul de France
- Management fees sur des prestations de direction
- Apport-cessions
- Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »
- Financement de l'entreprise par le dirigeant
- Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident

CE, 8 décembre 2023, n°482922

BSPCE et PEA : quelles possibilités réelles ?

CE, 5 février 2024, n°476309

Sursis d'imposition et BSPCE : Les apports de titres souscrits en exercice de BSPCE sont-ils éligibles?

Réforme des Management Packages par la Loi de Finances pour 2025



CE, 29 novembre 2023, n°461258

Management package et requalification en salaires de gains réalisés au sein d'un PEA : La restitution des prélèvements sociaux déjà acquittés est-elle possible ?

SOMMAIRE

- Management packages & autres outils actionnariat salarié
- **Management fees sur des prestations de direction**
Jérôme Turot et Jérôme Barré
- Apport-cessions
- Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »
- Financement de l'entreprise par le dirigeant
- Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident

CE, 9^e-10^e, 4 octobre 2023, n° 466887

La mise en œuvre délicate de la décision de principe Sté Collectivision.



CAA de Paris, 26 avril 2024, n° 22PA03648
TA de Versailles, 21 mars 2024, n° 2105846
CAA de Bordeaux, 9 juil. 2024, n° 22BX00402

La présomption d'acte anormal de gestion issue de la jurisprudence Gamlor n'est plus irréfragable, mais comment la combattre ?



CAA de Paris, 15 mai 2024, n° 22PA03511

Prix de facturation des prestations de service.

CAA de Versailles, 7 mai 2024, n° 21VE01760

Mode de preuve de l'intention de rémunérer indirectement le dirigeant.

CE, 8 juil. 2024, n° 474055

Redressement « double emploi » - Activité de holding animatrice : une société holding ne peut pas déduire des dépenses de sous-traitance à son dirigeant.

CAA de Paris, 28 oct. 2024, n° 23PA00492

L'application de l'article 155 A au titre de fonctions de mandataire social exercées en France par une société belge représentée par une personne physique.

CE, 9^e, 11 juin 2024, n° 490101

Une convention de management fees ne suffit pas à justifier de relations commerciales avec la société mère et donc d'avances interco.

CAA de Paris, 23 oct. 2024, n° 23PA01999

Dommmages collatéraux TVA : refus de déduction de la TVA (et a fortiori de remboursement d'un crédit de TVA) afférente aux prestations de management fees.

SOMMAIRE

- Management packages & autres outils actionnariat salarié
- Management fees sur des prestations de direction
- **Apport-cessions**
 - **Jérôme Barré et Jérôme Commerçon**
- Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »
- Financement de l'entreprise par le dirigeant
- Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident

CE, 16 févr. 2024, n° 472835

Condition de réinvestissement du 150-0 B ter du CGI : la condition de prise de contrôle d'une cible nouvelle appréciée de manière littérale ?

CAA de Paris, 28 juin 2024, n° 22PA03676

L'Administration peut-elle remettre en cause sur le fondement de l'abus de droit la seule soulte stipulée, ou doit-elle nécessairement remettre en cause l'opération globale d'apport de titres bénéficiant du report d'imposition ?

SOMMAIRE

- Management packages & autres outils actionnariat salarié
- Management fees sur des prestations de direction
- Apport-cessions
- **Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »**
Laurent Borey
- Financement de l'entreprise par le dirigeant
- Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident

SOMMAIRE

- Management packages & autres outils actionnariat salarié
- Management fees sur des prestations de direction
- Apport-cessions
- Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »
- **Financement de l'entreprise par le dirigeant**
Laurent Borey
- Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident

Emprunt personnel souscrit pour consentir un apport en compte courant : les derniers enseignements : CE, 11 juin 2024, n° 471998

Engagement de caution pris par un dirigeant : CAA de Nantes, 9 juillet 2024, n° 23NT00894, M. et Mme Gourves.



SOMMAIRE

- Management packages & autres outils actionnariat salarié
- Management fees sur des prestations de direction
- Apport-cessions
- Imposition du dirigeant comme « maître de l'affaire »
- Financement de l'entreprise par le dirigeant
- **Exercice de ses fonctions par le mandataire social non-résident**
Paul de France et Jérôme Turot